
JOUVENCE DU SYSTEME D'ACQUISITION DES MESURES DE CIEL DE FUT DE LOREA - CEA Marcoule

[Imprimer](#)

Deadline

3 juillet 2020

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire

Contenu

A partir du dossier de consultation, le titulaire, dans le cadre de ce marché fonctionnel, prend à sa charge et sous sa responsabilité les relevés sur site, les études, la fabrication, les contrôles, l'installation, les essais, la mise en service de sa fourniture et la mise à jour documentaire associée. L'accord du CEA, lorsqu'il est requis, ne décharge pas le titulaire de sa responsabilité. Le titulaire du présent marché aura notamment à sa charge :

? Les relevés sur site, autant que nécessaire pour mener à bien les études, ainsi que la sauvegarde des programmes automates et superviseurs existants ;

? Les études ;

? L'étude des cheminements des câbles ;

? Le bilan de puissance et les notes de calcul électrique ;

? La rédaction des LOFC et LOMC nécessaires ;

? Les approvisionnements nécessaires à la réalisation ;

? L'ensemble des fournitures annexes ou complémentaires ne figurant ni aux plans, ni audecriptif mais qui sont indispensables à l'exécution des ouvrages conformément auxrègles de l'art, jusqu'à complet achèvement des ouvrages, tels que spécifiés,réceptionnés par le CEA et prêts à être mis en service ;

? Le montage des équipements ;

? Le repérage sur les matériels et câbles, conformément aux standards ATALANTE ;

? La dépose des matériels existants ;

? La mise à jour des plans Autocad des plans électriques et réseaux impactés par laprestation ;

? La réalisation des travaux conformément au CCTP ;La diffusion et la reproduction de ce document sont formellement interdites sauf autorisation expresse du C.E.A.CEA MARCOULECahier des chargesJouvence du système d'acquisition desmesures de ciel de fût de LOREAFolio9/32ATALANTE A S A 4 2 0 0 0 1 Ind AModèle suivant ODC 962 013 ind F

? L'évacuation des déchets ainsi que le nettoyage quotidien du chantier et à la fin duchantier ;

? Les contrôles réglementaires de conformité électrique réalisés par un organisme agréé,ainsi que la prise en compte et la levée de toute réserve ou non-conformité du fait dutitulaire du marché ;

? Les essais de bon fonctionnement et la rédaction des rapports d'essais, conformémentau document n° ODC 964 004 Chapitre 5.6 et à la réglementation en vigueur ;

? La remise du dossier constructeur, constitué au fil de l'affaire, conformément audocument n° ODC 964 004 Chapitre 7 en 2 exemplaires

Date limite de remise des offres : 06/02/2020 à 16h00

[Accédez à la consultation](#)

Visibilité

Public

Fiche signalétique obligatoire

Désactivé

[Imprimer](#)